

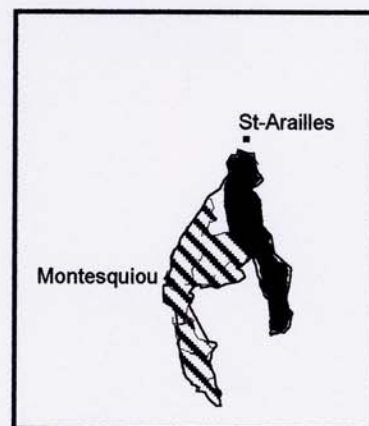
GRAND CAPRICORNE

(*Cerambyx cerdo*)



Grand Capricorne

Dessin ; Inventaire de la Faune menacée de France)



Présence :

- potentielle ou marginale
- constatée



Description

Cet insecte allongé (24 à 55 mm pour les adultes) est un coléoptère reconnaissable notamment à ses longues antennes, aux articles grossiers et à ses élytres brun noirs brillants malgré leur revêtement granuleux.

Statut

- Annexe II et IV de la Directive Habitats
- Annexe II de la Convention de Berne
- Espèce totalement protégée au niveau national (arrêté du 22/07/93)

Habitats et moeurs

Cet insecte est lié aux vieux chênes. Les larves se développent exclusivement sous l'écorce et dans le bois des parties aériennes des diverses espèces de chênes. La durée du développement larvaire est de 31 mois. Son habitat est surtout ici la **chênaie pubescente ou pédonculée âgée** que l'on rencontre en haies "échappées" formant sur les coteaux des unités diffuses contenant de très vieux chênes ou plus rarement en **formations boisées** plus étendues, assez anciennes.

Pratiques actuelles

Tous les cas de figure existent entre conservation de vieux chênes et éradication. Disparaît là où le bocage régresse lorsque les prairies sont converties en cultures.

Menaces

Dégradation ou disparition de l'habitat (lorsque l'on élimine la plupart des vieux chênes, abattage des arbres de bordures, remplacement des chênaies par des cultures ou des plantations d'arbres à croissance rapide).

Etat de conservation

Galleries observées ici ou là dans des vieux chênes, on manque de données sur l'évolution de son statut. La régression des haies avec chênes dans les parties mises en grandes cultures traduit certainement un recul de l'espèce, mais il peut se maintenir sur des bouquets d'arbres isolés

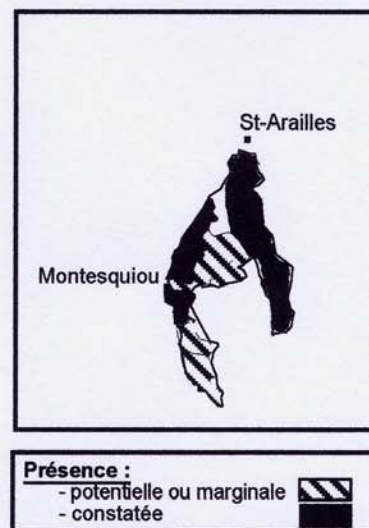
Préconisations de gestion

Le maintien des vieux chênes est bénéfique aux chauves souris et au cortège de coléoptères saproxyliques souvent dépendants du Capricorne, qui sert d'espèce pionnière. Conserver des chênes âgés, maintenir les arbres de bordure à fort développement par des pratiques adaptées (émondage, taille en têtards, taille douce) là où c'est nécessaire, plutôt que de les supprimer. Favoriser le renouvellement en régénérant en chêne du pays, là où c'est possible. Choisir le maintien des chênes dans le paysage agricole (haies, prairies, alignements).

LUCANE CERF-VOLANT

(*Lucanus cervus*)

Photo : J-M PARDE



Description

C'est l'un de nos plus gros insectes, jusqu'à 10 cm de long pour certains mâles adultes. De couleur brun noir brillant, ce coléoptère est remarquable par la taille allongée des mandibules des mâles qui les utilisent pour se combattre. Ils sont cependant inoffensifs.

Statut

- Annexe II de la Directive Habitats
- Pas de mesure spécifique de protection nationale

Habitats et moeurs

Cet insecte est lié aux vieux arbres feuillus, ici chênes, charmes, châtaigniers, hêtres, aulnes, frênes, merisiers, ... en forêts, prés-bois, alignements (allées, haies en limites de parcelles) ou landes boisées.

La larve du Lucane se développe dans le bois de la souche et le système racinaire.

Elle y demeure 5 à 6 ans avant de donner un adulte, volant un mois environ, entre mai et août.

Son habitat est ici largement répandu sur les parties de coteaux et semble globalement en bon état.

Pratiques actuelles

Diminution de l'exploitation des bois pour le bois de chauffage âge d'exploitabilité mal connu, mais probablement supérieur à 150 ans pour les chênes.

Les bosquets sub-linéaires issus de haies abandonnées sont un cas fréquent, des taillis sous futaie existent, parfois peu entretenus selon les possibilités du propriétaire. Dans les parties peu pentues, les mises en cultures ont conduit à l'augmentation des tailles de parcelles cultivées et à l'arrachage des arbres.

Menaces

L'espèce n'est pas directement menacée ici malgré des tendances locales au morcellement des formations boisées (enlèvement des arbres en limite de parcelles cultivées, plus rarement plantations d'arbres à cycles d'exploitation rapides). Les habitats de haies et de bordures sont les plus exposés.

Etat de conservation

Il est fréquent et probablement présent sur l'ensemble du site là où existent de vieux arbres.

Préconisations de gestion

Maintien de vieux arbres, éviter les déssouchages des parcelles exploitées, lorsqu'il s'agit de boisements autochtones, . Encouragement à l'entretien des arbres têtards sur les bordures. Maintien des haies avec arbres senescents, dans les espaces agricoles.

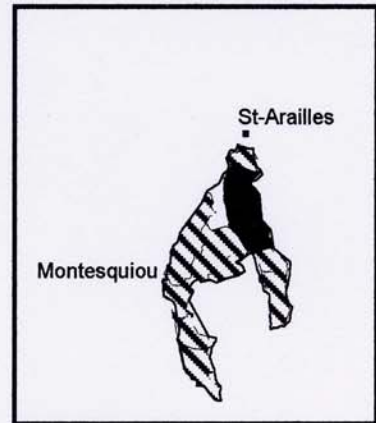
PETIT RHINOLOPHE

(*Rhinolophus hipposideros*)



Petit Rhinolophe

(Dessin : Inventaire de la faune menacée de France)



Présence :

- potentielle ou marginale
- constatée



Description

C'est une chauve-souris (mammifère) de petite taille. Son avant-bras mesure de 35 à 42 mm. Son corps est recouvert d'un pelage brun-gris sur le dos et blanc crème sur la face ventrale. Comme chez tous les rhinolophes, une formation membraneuse surmonte sa région nasale, formée d'un "fer à cheval" et d'une "selle".

Statut

- Annexe II et IV de la Directive Habitats
- Annexe II de la Convention de Berne
- Annexe II de la Convention de Bonn
- Espèce protégée au niveau national (ar. du 17/04/1981)
- Vulnérable selon le Livre rouge de la faune menacée de France (MNHN 1994)

Habitats et moeurs

Le Petit Rhinolophe, recherche des milieux semi-ouverts, avec bocage et forêt.

Les corridors boisés ou haies, continus, sont très importants, un vide de 10 m semblant lui être difficile à franchir. Les gîtes d'hivernage sont des cavités naturelles (grottes) ou artificielles (caves, galeries...).

Les gîtes observés ici en période de reproduction sont des remises, des greniers de bâtiments agricoles, des caveaux abandonnés, des maisons fermées, des grottes.

Les terriers de blaireaux pourraient également être utilisés. Il est souvent associé aux maisons où il vit dans les greniers et les caves.

Pratiques actuelles

Les zones bocagères, avec haies et prairies pâturées ont tendance à régresser, au profit des cultures, les bâtiments agricoles traditionnels sont abandonnés.

Menaces

La principale menace est la banalisation des milieux, disparition des haies, extension de la maïsiculture, recalibrage des cours d'eau, mais également le dérangement dans les lieux d'hivernage ou de reproduction.

On peut ajouter, la réfection des bâtiments empêchant l'accès en vol, la pose de grillage anti-pigeons et l'accumulation des pesticides et des produits toxiques de traitement des charpentes.

L'éclairage des édifices publics perturbe le moment de la sortie des individus dans les colonies de mise-bas.

Etat de conservation

Le Petit rhinolophe est semble-t-il relativement bien représenté (situation moyenne pour la région). Il a été observé essentiellement dans la vallée du Lizet, soit sur le coteau en rive droite, soit dans la partie encore bocagère en rive gauche. Rien ne s'empêche cependant à sa présence sur le coteau en rive droite de l'Osse, qui est également favorable. Il peut former çà et là des petits groupes stables d'une dizaine d'individus.

Les connaissances de base sur cette espèce sont encore assez sommaires, ici. Pour l'hivernage il semble trouver un milieu favorable dans les petites grottes, les sous-sols de bâtisses et diverses galeries. L'évolution des effectifs de l'espèce est inconnu. **On peut penser qu'elle est ici en recul du fait de la disparition de nombreuses prairies bocagères..**

Préconisations de gestion

Suivi de l'espèce.

Maintien de la diversité des milieux (haies, prairies naturelles, bois de feuillus, ...) et **protection des gîtes** (bâtiments, granges, grottes,...) et de leur tranquillité, seraient des actions à mener simultanément pour préserver cette espèce assez bien représentée ici.

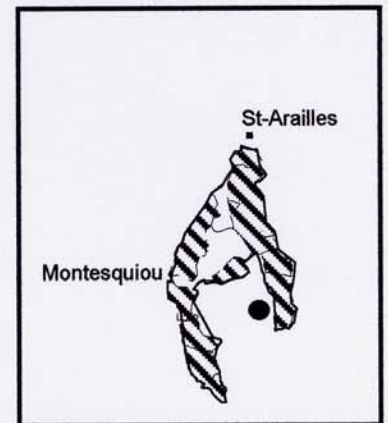
GRAND RHINOLOPHE

(*Rhinolophus ferrum-equinum*)



Grand Rhinolophe

(Dessin : Inventaire de la faune menacée de France)



Présence :

- potentielle ou marginale
- constatée



Description

C'est l'une des plus grandes chauve-souris (mammifère) de France. Son envergure est de 35 à 40 cm. Son corps est recouvert d'un épais pelage brun-gris sur le dos et blanc crème sur la face ventrale. Comme chez tous les rhinolophes, une formation membraneuse surmonte sa région nasale, formée d'un "fer à cheval" et d'une "selle" équipée d'une lancette pointue.

Statut

- Annexe II et IV de la Directive Habitats
- Annexe II de la Convention de Berne
- Annexe II de la Convention de Bonn
- Espèce protégée au niveau national (ar. du 17/04/1981)
- Vulnérable selon le Livre rouge de la faune menacée de France (MNH 1994)

Habitats et moeurs

Le Grand Rhinolophe recherche des paysages semi-ouverts, avec prairies pâturées bordées de haies, landes et friches. Il s'alimente à partir des bousiers, insectes des bouses et crottins d'animaux domestiques.

Les gîtes d'hivernage sont des cavités naturelles (grottes) ou artificielles (caves, galeries...) qu'il rejoint en effectuant parfois des migrations de plusieurs dizaines de km. On a même noté, en France un déplacement de 500 km. Il peut selon les conditions également être souvent assez sédentaire.

Les gîtes observés ici en période de reproduction sont des greniers de bâtiments agricoles traditionnels et potentiellement des toitures d'églises ou de châteaux.

Pratiques actuelles

Les zones bocagères, avec haies et prairies pâturées ont tendance à régresser dans les zones de faible pente au profit des cultures; les bâtiments agricoles sont abandonnés. L'impact local du vermifugeage du bétail sur la faune coprofage, proie privilégiée de cette espèce, reste méconnu.

Menaces

La banalisation des milieux, disparition des haies et prairies pacagées, extension de la maïsiculture, recalibrage des cours d'eau, mais également le dérangement dans les grottes, les traitements du bétail à base d'ivermectine.

On peut ajouter, comme pour le Petit Rhinolophe, la réfection des bâtiments empêchant l'accès en vol, la pose de grillage anti-pigeons...

L'éclairage des édifices publics en début et fin de nuit perturberait la sortie des individus à proximité des colonies de mise-bas.

Etat de conservation

plusieurs individus (3 à 5) observés en période de reproduction sur le site bocager en amont de la zone au lieu-dit "Le Nébout".

Le milieu est hétérogène, certaines parties de la zone concernée sont très propices et d'autres ont peu d'intérêt. On ignore tout de l'évolution des populations de cette espèce, mais le maintien de l'élevage et de zones bocagères laisse penser qu'elle trouve là un habitat encore assez convenable. Nous n'avons pas observé de site de reproduction.

Préconisations de gestion

Meilleure connaissance de l'espèce. **Maintien de la diversité des milieux** (haies, prairies naturelles, forêts de feuillus, ...).

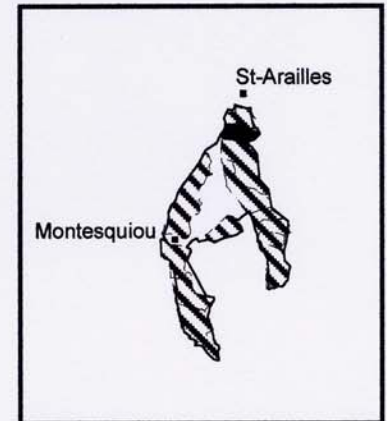
L'utilisation de vermifuges si possible **sans Ivermectine**, la **protection des gîtes** (bâtiments, granges, caves,...) et de leur tranquillité seraient des actions à mener de concert pour préserver les populations de ce chiroptère.

VESPERTILION DE BECHSTEIN

(*Myotis bechsteini*)



Dessin : "Les chauves-souris et les arbres" (SFEPM)



Présence :

- potentielle ou marginale
- constatée



Description

C'est une chauve-souris de la famille des vespertilionidés, dont le dessus est brun-roux assez clair et le dessous grisâtre clair. De taille moyenne, elle mesure (tête plus corps) 4,5 à 5,3 cm et a une envergure de 25 à 28 cm.

Elle se reconnaît à ses oreilles très grandes qui ne sont pas réunies entre elles à leur base sur le front, ce qui le distingue aisément de l'Oreillard.

Statut

- Annexe II et IV de la Directive Habitats
- Annexe II de la Convention de Berne
- Annexe II de la Convention de Bonn
- Espèce totalement protégée au niveau national (arrêté modifié du 17/04/1981)
- Vulnérable selon le Livre rouge de la Faune menacée de France (MNHN 1994)

Habitats

Cette espèce est essentiellement arboricole.

Le Vespertilion de Bechstein fréquente les forêts de feuillus âgés (100-120 ans) et les zones humides associées, mares et étangs. Il recherche les cavités des très vieux arbres.

Il semble surtout hiberner dans les arbres. Les gîtes de reproduction sont variés : arbres creux, nichoirs plats et plus rarement, bâtiments.

Il est sédentaire et en dehors des femelles au moment de la reproduction, il mène une vie généralement solitaire.

Il fréquente les régions boisées.

Pratiques actuelles

Tendance à la raréfaction du bocage sur les zones de faible relief (vallées, pentes douces) ; maintien sur les pentes plus fortes, avec des réseaux de vieux arbres çà et là.

Menaces

Ce sont essentiellement l'**abattage des vieux arbres** ainsi que les **traitements phytosanitaires** qui font disparaître ses proies (petits papillons des bois ou diptères). Les atteintes portées aux forêts de feuillus, morcellement, enrésinement, sont défavorables à cette espèce.

L'éclairage public près des bois perturbe le cycle de reproduction des lépidoptères nocturnes qui sont parmi ses proies essentielles.

Etat de conservation

Le Vespertilion de Bechstein a été trouvé à St-Arailles au Nord de la zone. Il est potentiellement **présent** avec une bonne probabilité dans toutes les zones présentant de vieux arbres creux ou fissurés.

Des observations complémentaires seraient utiles sur cette espèce considérée comme l'une des plus rares. Le Vespertilion de Bechstein a été observé dans d'autres sites gersois (grotte de Bivés, vallée de la Lauze et probablement aussi le bas-Armagnac).

Préconisations de gestion

Mieux connaître cette espèce; Autour de ses colonies de mise-bas connues ou supposées, maintien d'îlots de feuillus âgés formant un réseau lâche sur la zone; Pas de systématisation des plantations d'essences non autochtones à croissance rapide; limitation des traitements chimiques non sélectifs et à forte rémanence sur les bois et les cultures environnantes; pas de création d'éclairage public près des sites qu'il habite; installation d'un réseau de gîtes artificiels pour le suivi.

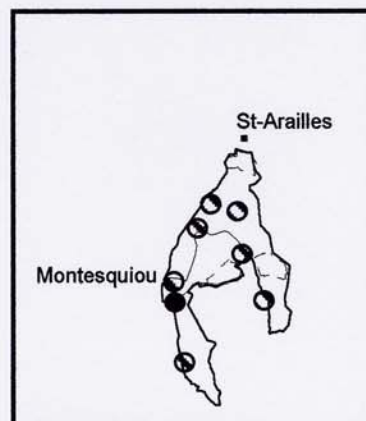
CUIVRÉ DES MARAIS

(*Thermolycaena dispar*)



Cuivré des marais

(Dessin : Inventaire de la faune menacée de France)



Présence :

- potentielle
- constatée



Description

Papillon diurne de 30 à 45 mm d'envergure. La coloration du dessus des ailes est orangée, mais plus brune pour les ailes postérieures chez la femelle. Il se caractérise par un **dessous des ailes postérieures gris pâle bleuté avec des points noirs liserés de blanc et une large bande sub-marginale orange vif.**

Statut

- Annexe II et IV de la Directive Habitats
- Annexe II de la Convention de Berne
- Annexe II de la Convention de Bonn
- Espèce protégée au niveau national (ar. du 22/07/1993)
- Vulnérable ou en danger suivant les stations selon le Livre rouge de la faune menacée en France

Habitats et moeurs

Le Cuivré des marais est un **habitant des prairies humides à hautes herbes** et des variantes humides des prairies maigres de fauche, des clairières dans les boisements de feuillus voire de friches. La présence de **grandes oseilles sauvages** persistant toute l'année est un facteur important, pouvant correspondre à des fossés herbeux ou à des refus de pacage. Il réalise la plus grande partie de son cycle vital sur ces plantes.

Il existe en général **deux cycles successifs de reproduction**, avec deux phases de vol d'adultes et de ponte situées en mai-juin et en août septembre. Le premier correspond aux oeufs de septembre donnant des larves et des chenilles passant l'hiver cachées à la base des oseilles ou dans leurs feuilles sèches enroulées. Le second est plus bref et correspond aux oeufs pondus en juin.

La présence de plantes nectarifères (menthes, ...) semble nécessaire à l'alimentation des adultes.

Pratiques actuelles

Les prairies humides persistant sont de bonne qualité mais de plus en plus rares. Elles tendent à régresser, au profit des cultures irriguées et drainées. Le voisinage prairies naturelles, grandes cultures est un facteur de risque en cas de traitements non sélectifs contre les ravageurs des cultures notamment la Pyrale du maïs.

Menaces

Remplacement des prairies humides par des cultures.

En cas de traitement peu sélectifs contre les papillons ravageurs des cultures (Pyrales) l'impact peut être très négatif. Drainage.

Disparition du réseau de prairies bocagère et de fossés persistant le long de certains cours d'eau.

Etat de conservation

Rares individus observés en vol dans des prairies en bordure de l'Osse au lieu-dit Le moulin, près de Montesquiou en juin 2002. Il n'y a pas eu cependant de prospection ciblée de cette espèce qui n'était pas signalée initialement sur ce site.

On ignore tout de l'évolution des populations de cette espèce, mais certains habitants rencontrés affirment que ce type de papillon était plus fréquent ici autrefois.

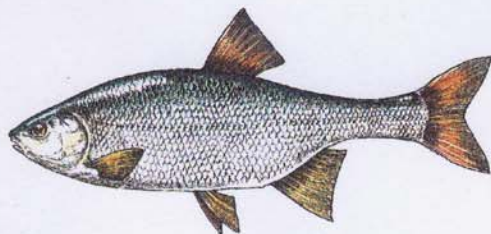
Préconisations de gestion

Suivi de l'espèce dans les habitats caractéristiques sur et à la périphérie du site.

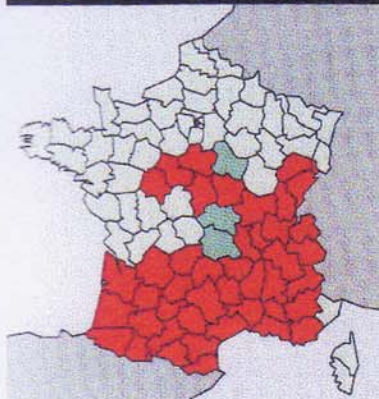
Privilégier la lutte intégrée contre les papillons ravageurs des cultures. Préserver un réseau de prairies favorables à l'espèce. Maintenir des fossés ou des bordures non fauchés et non désherbés une année sur deux en alternance, pour la survie hivernale des pontes et des chenilles.

TOXOSTOME ou SOFIE

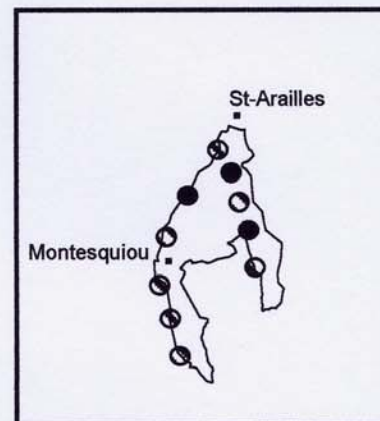
(*Chondrostoma toxostoma*)



Répartition actuelle



Situation en France
(Inventaire de la Faune menacée en France)



Présence :
- potentielle
- constatée



Description

La Sofie appartient au groupe des Nases. Elle se distingue par la position de sa bouche qui est petite et arquée mais non transversale. Elle mesure de 15 à 25 cm pour les adultes et pèse 350 g. au maximum. Son corps est allongé, la nageoire caudale échancrée.

La coloration du corps est vert olive alors que les nageoires peu colorées sont grises à jaunâtre. Mâle et femelle sont

Statut

- Annexe II et IV de la Directive Habitats
- Annexe III de la Convention de Berne
- non protégée au niveau national
- Vulnérable selon le Livre rouge de la faune menacée de France (MNH 1994)

Habitats et moeurs

La Sofie habite les eaux courantes et claires aux fonds de galets ou de graviers. Elle vit en bancs de quelques dizaines d'individus. Elle se reproduit principalement dans le cours de petits affluents qu'elle fréquente surtout au moment de la ponte, faisant de véritables migrations, pouvant aller au-delà de 2 km. La ponte se fait à une température des eaux de 15 à 16°C, lorsqu'une crue déclenche la remontée des adultes vers les frayères. Le fond de la rivière doit être graveleux et avoir un courant faible, entre 0,7 et 0,8 m/s, 90% des oeufs déposés sont emportés et perdus.

Après la fraie la rivière principale est rapidement rejointe par les adultes où ils séjourneront jusqu'à l'année suivante. Les oeufs donnent des larves et des poissonnets qui seront alors capables de rejoindre la rivière, après plusieurs mois de développement.

La Sofie peut vivre 6-7 ans. Elle mange surtout des végétaux et de petits animaux.

Pratiques actuelles

L'espèce est ici liée à des cours d'eau réalimentés par des barrages (Osse) ou par le système Neste (Lizet). La progression des retenues collinaires en vue de l'irrigation altère de plus en plus le régime naturel de ces rivières et contribue à une instabilité des lits (berges, fonds, seuils) du fait des lâchers et à une médiocre qualité des eaux.

La persistance de petits affluents peu perturbés (frayères) semble avoir permis à cette espèce peu pêchée de se maintenir dans ce secteur.

Menaces

- Altération trop forte du régime naturel (lâchers ou réalimentation brusque) et de la qualité des eaux (pollutions agricoles ou domestiques, eutrophisation dans les plans d'eau)
- barrages limitant la circulation vers les rivières servant à la ponte et au grossissement des jeunes

Etat de conservation

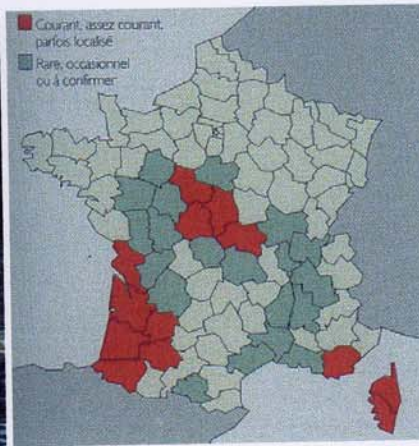
Repérée sur les 3 points de pêche électrique effectués en 2002, en très faibles effectifs, il est vraisemblable que cette situation illustre partiellement sa situation. Serait mieux représentée en aval sur l'Osse (CSP brigade du Gers).. La création du barrage du Lizet (2003), risque d'éliminer ses principales frayères sur le secteur. L'espèce aurait progressé en France vers le bassin de la Loire (canaux) au cours du dernier siècle, mais ses populations régionales régressent.

Préconisations de gestion


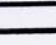
- étudier un plan de gestion de l'espèce à l'échelle de l'Osse sur une distance plus grande 20 à 30 km, incluant les zones de frayères persistant en amont ou en aval.
- entretien de la rivière respectueux du lit et des fonds
- favoriser le passage du poisson malgré l'existence de seuils

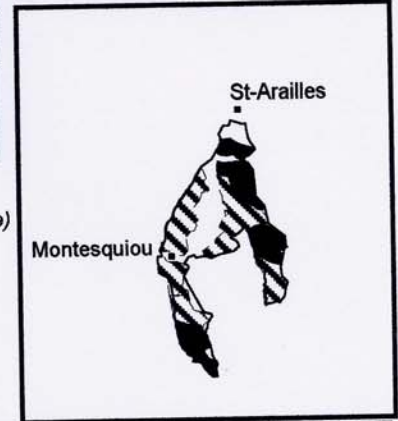


Photo : J-M PARDE



Situation en France
(Inventaire de la Faune menacée en France)

Présence :
 - potentielle ou marginale 
 - constatée 



Description

La Cistude d'Europe (reptile) est une petite tortue amphibie qui peut peser jusqu'à un kilo. Les individus adultes observés dans l'Armagnac pèsent de 350 à 640 g, leurs carapaces vont de 12 à 15,7 cm. La coloration des écailles est très variable cuivrée, bronzée, étoilée, bleutée, ... La peau est marquée de nombreuses taches sombres sur fond jaune ou verdâtre.

Statut

- Annexe II et IV de la Directive Habitats
- Annexe II de la Convention de Berne
- totalement protégée au niveau national (arr. du 22/07/93)
- Vulnérable selon le Livre rouge de la faune menacée de France (MNH 1994)

Habitats et moeurs

La cistude fréquente le bocage parsemé de mares entourées de bois et de prairies, avec des fossés, des ruisseaux, des prairies naturelles, des bas-fonds marécageux. Les sites d'hivernage sont des mares, ou des fossés herbeux et vaseux. Les sites de ponte sont des terrains secs, à végétation rase et bien ensoleillés (pâtures, landes, friches, talus...). Ils peuvent être situés jusqu'à 400 m des étangs. Le biotope principal est la mare, principalement celles qui sont tranquilles avec une végétation dense (arbres tombés, hautes herbes) ou la présence d'eau est durable

La Cistude peut vivre très longtemps, la longévité de certains individus étant de l'ordre du siècle.

Pratiques actuelles

L'espèce est ici liée à un paysage de bocage, où le climat et les besoins de l'élevage ont favorisé la présence de points d'eau (mares) multiples.

L'abandon ou l'intensification de l'élevage tendent à faire reculer les prairies et à réduire le réseau de fossés et de mares. Ceci est surtout perceptible près des cours d'eau principaux, où les grandes cultures dominent.

Menaces

- **Dégradation des habitats** (mise en culture des prairies naturelles, suppression des landes et mares), et de la **qualité des eaux** (limons, pesticides), présence d'**espèces allochtones** (Ragondin, Ecrevisses, ...),
- Prédation importante sur les oeufs et les jeunes, **écrasement des adultes** en déplacement, par des véhicules.

Etat de conservation

La Cistude est respectivement représentée sur un et cinq sites de la vallée de l'Osse et du Lizet. Elle n'est nulle part abondante mais forme des petits groupes de un à dix individus essentiellement localisés dans les vallons latéraux souvent davantage préservés. L'état actuel de l'espèce est ici précaire et dépend surtout de la survie des adultes et du maintien voire de l'amélioration des habitats.

Préconisations de gestion

- Préserver les sites de pontes (prairies et landes en bord de mares et de cours d'eau) ; pas de fauche en mai-juin
- Pas de curage mécanique des mares et des fossés, d'octobre à avril
- Eviter le dérangement et maintenir des zones de tranquillité avec végétation dense (roseaux, arbres tombés...)